



# SAISON 2024-2025

## Dossier d'inscription

### JUDO - TAISO - YOGA

#### RETOURNEZ VOTRE INSCRIPTION AVEC CES 4 DOCUMENTS

- 1- **Certificat médical** ou **Attestation** suivant le décret n°2021-564 du 7 mai 2021
- 2- **Le règlement de la licence** (Selon feuille des tarifs)  
Info : les demandes de licences sont faites par le club **après paiement complet** des cotisations.  
**Une personne sans licence n'est pas autorisée à pratiquer le JUDO, TAISO et YOGA**
- 3- **Le règlement des cotisations** (Selon feuille des tarifs)
- 4- **La fiche de renseignements** (A compléter en MAJUSCULE)

#### CONTACTS

**JUDO CLUB VAL de MORTEAU**  
17 Rue du Collège, 25500 MORTEAU  
Mail : [morteaujudo@gmail.com](mailto:morteaujudo@gmail.com)  
Site : <https://judovalmorteau.e-monsite.com>

Lieu d'entraînement JUDO, TAISO et YOGA :  
**Gymnase Léon SUR, 15 bis Rue du Collège 25500 MORTEAU**

#### Téléphones

Président - Daniel :	06 32 01 09 23
Secrétaire - Mehdi :	06 85 90 06 58
Entraîneur JUDO/TAISO - David :	06 76 17 93 93
Entraîneur YOGA - Anne-Sophie :	06 78 97 16 96



# Horaires prévisionnels saison 2024-2025



## JUDO

Jours	Horaires	Année	Lieu	Entraîneurs
Lundi	17h00 - 18h00 18h00 - 19h00 19h00 - 20h00 20h00 - 21h30	2017/2018 + 2019 confirmés 2015/2016 2013/2014 2012 et avant	Dojo	Hugo T.
Mardi	20h00 - 21h30	2012 et avant	Dojo	David CR
Mercredi	10h00 - 11h00 11h00 - 12h00	2019/2020 (débutants) 2017/2018 + 2019 confirmés	Salle d'Aïkido ou Dojo	Hugo T.
	13h30 - 14h30 14h30 - 15h30	2015/2016 2011/2012/2013/2014	Dojo	
Vendredi	20h00 - 21h30	2012 et avant	Dojo	David CR

## TAÏSO

(Renforcement musculaire)

Jours	Horaires	Année	Lieu	Entraîneur
Mardi et Vendredi	19h00 - 20h00	2012 et avant Ouvert également aux non judokas	Dojo	David CR

## YOGA

Jours	Horaires	Année	Lieu	Entraîneur
Lundi	18h30 - 20h30	Adultes	Salle de Gym	Anne-Sophie Q.
Mercredi	Après-midi	Enfants / Adolescents	Salle d'Aïkido	
Jeudi	20h00 - 22h00	Adultes	Salle de Gym	

# CERTIFICAT MEDICAL ou ATTESTATION

**Les nouvelles règles pour la fourniture des certificats médicaux expliquées.** (A lire attentivement)

La loi Sport du 2 mars 2022 a introduit de nouvelles règles pour la fourniture du certificat médical à fournir (ou pas) pour la pratique du JUDO, TAISO et YOGA. Ces règles s'appliquent à partir du 1er septembre 2022.

## **\* POUR LES MINEURS (JUDO, TAISO et YOGA) :**

Le certificat médical n'est pas obligatoire, mais rien n'interdit à ce que vous en fournissiez un.

L'enfant et ses parents doivent remplir chaque année un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

- Si vous répondez NON à toutes les questions, il vous suffira de fournir une attestation sur l'honneur qui remplacera le certificat médical.
- Si vous répondez OUI à au moins une question, vous devrez aller voir un médecin et faire établir un certificat médical à remettre au club.

Ce questionnaire est rempli sous l'autorité des parents qui sont donc **responsables** des réponses apportées au questionnaire. Répondez sincèrement à ce questionnaire et en cas de doute, n'hésitez pas à consulter un médecin.

Attention : si vous avez 17 ans au moment de l'inscription, mais que vous allez avoir 18 ans avant le 31 août, vous devez fournir un certificat médical.

Le certificat médical doit être daté de moins de 6 mois et comporter explicitement :

- Pour le JUDO/TAISO : la mention autorisant ou interdisant la pratique du JUDO en compétition.
- Pour le YOGA : la mention autorisant la pratique du TAISO.

## **\* POUR LES MAJEURS (JUDO, TAISO et YOGA) :**

### **Pour les personnes de 18 à 29 ans :**

Vous devez fournir un certificat médical de moins d'un an lors de votre inscription au club dans les cas suivants :

1. Si c'est votre première inscription à la Fédération Française de Judo.
2. Si vous étiez déjà licencié à la Fédération Française de Judo, mais qu'à l'époque vous étiez mineur.
3. Si vous avez 18 ans entre le 1er septembre et le 31 août de l'année suivante.
4. Si vous avez 30 ans entre le 1er septembre et le 31 août de l'année suivante.

Dans tous les autres cas, il vous suffit de répondre au questionnaire médical personne majeur.

- Si vous répondez NON à toutes les questions, il vous suffira de fournir une attestation sur l'honneur qui remplacera le certificat médical.
- Si vous répondez OUI à au moins une question, vous devrez aller voir un médecin et faire établir un certificat médical à remettre au club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois et comporter explicitement :
  - Pour le JUDO/TAISO : La mention autorisant ou interdisant la pratique du judo en compétition.
  - Pour le YOGA : La mention autorisant la pratique du TAISO.

### **Pour les personnes de 30 ans et plus :**

Vous devez fournir un certificat médical de moins d'un an lors de votre inscription au club dans les cas suivants :

1. Si c'est votre première inscription à la Fédération Française de Judo
2. Si vous étiez déjà licencié à la Fédération Française de Judo, mais qu'à l'époque vous étiez mineur
3. Si vous avez 30, 35, 40, 45 ans... entre le 1er septembre et le 31 août de l'année suivante

Dans tous les autres cas, il vous suffit de répondre au questionnaire de santé.

- Si vous répondez NON à toutes les questions, il vous suffira de fournir une attestation sur l'honneur qui remplacera le certificat médical.
- Si vous répondez OUI à au moins une question, vous devrez aller voir un médecin et faire établir un certificat médical à remettre au club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois et comporter explicitement :
  - Pour le JUDO/TAISO : la mention autorisant ou interdisant la pratique du JUDO en compétition.
  - Pour le YOGA : la mention autorisant la pratique du TAISO.

# QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

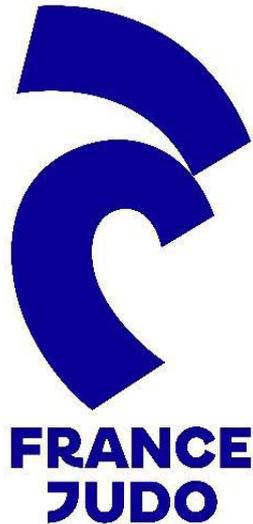


En vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération agréée, hors disciplines, à contraintes particulières.

*Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.*

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux garder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.				
Tu es : <input type="checkbox"/> une fille <input type="checkbox"/> un garçon			OUI	NON
Ton âge : <input type="text"/> ans			OUI	NON
L'année	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?			
	As-tu été opéré(e) ?			
	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?			
	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?			
	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?			
	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?			
	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?			
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?			
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?			
	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?			
	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?			
	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?			
Ces 2 dernières semaines	Te sens-tu très fatigué(e) ?			
	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?			
	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?			
	Te sens-tu triste ou inquiet ?			
	Pleures-tu plus souvent ?			
	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?			
Aujourd'hui	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?			
	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?			
	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?			
<b>À faire remplir par les parents</b>				
	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?			
	Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?			
	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)			

Si tu as répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.



**PRISE DE LICENCE  
MINEURS**

**ATTESTATION  
QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR**

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM] ..... ,  
en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM] ..... ,  
atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR  
(arrêté du 7 mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

*Date et signature du représentant légal.*

# QUESTIONNAIRE MÉDICAL – PERSONNE MAJEURE



En vue du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération agréée, hors disciplines, à contraintes particulières.

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

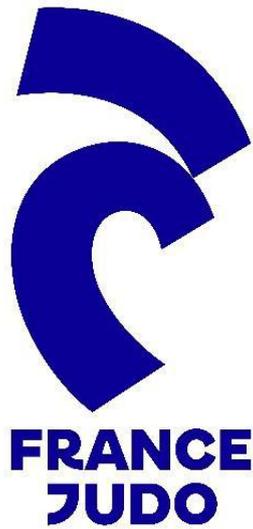
Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*		
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		
	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicable ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



**PRISE DE LICENCE  
MAJEURS**

**ATTESTATION  
QUESTIONNAIRE MEDICAL**

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM] .....*

*atteste avoir renseigné le questionnaire médical et avoir répondu par la négative à l'ensemble  
des rubriques.*

*Date et signature du sportif.*



# SAISON 2024-2025

## TARIFS CLUB

### \* **Infos pratiques:**

- \* Pour la pratique du **JUDO**, **TAISO** et du **YOGA**, la prise d'une **licence JUDO est obligatoire**.
- \* Les cotisations **JUDO**, **TAISO** et **YOGA** pour la saison 2024-2025 **sont dues en totalité lors de l'inscription**.
- \* Remboursement possible sur présentation d'un certificat médical, en cas de déménagement ou pour raison majeure.
- \* En cas de renoncement le prix de la licence (44€) **ne pourra en aucun cas être remboursé**.
- \* En cas de renoncement avant le 1 octobre 2024 le chèque de cotisation vous sera rendu, passé cette date votre cotisation club sera perçue.

\* **Prix licence FFJDA (41€) + Ligue BFC (3€) : 44€** (Faire un chèque séparé)

1 judoka 44€ - 2 judokas 88€ - 3 judokas 132€ - 4 judokas 176€ - 5 judokas 220€

\* **Licence offerte** pour la pratique du **JUDO + YOGA** ou **TAISO + YOGA**

- \* Les chèques libellés à l'ordre du Judo Val de Morteau sont dus avant la pratique de l'activité et sont déposés en banque dans la semaine de la réception.

\* **Cotisations club annuelle JUDO/TAISO** (Licence non comprise)  
Faire soit 1 chèque, soit 3 chèques

1 judoka débutant 2019/2020	120€	ou	3 x 40€
1 judoka	180€	ou	3 x 60€
Famille 2 judokas	330€	ou	3 x 110€
Famille 3 judokas	450€	ou	3 x 150€
Famille 4 judokas	540€	ou	3 x 180€
Famille 5 judokas ou +	600€	ou	3 x 200€
Etudiant post-bac	60€	ou	3 x 20€

Exemple de tarif pour 1 personne : 1x44€ + 1x180€

Exemple de tarif pour une famille de 2 personnes : 2x44€ + 1x330€ / etc....

- \* La cotisation club suivant l'âge donne droit à la pratique du JUDO et du TAISO ainsi qu'à plusieurs séances d'entraînement par semaine.

## \* Cotisations club annuelle YOGA

(Licence non comprise)

Faire soit 1 chèque, soit 3 chèques

Enfant et Adolescent	204€	ou	3 x 68€
Adulte	282€	ou	3 x 94€

Exemple de tarif pour 1 enfant : 1x44€ + 1x204€

Exemple de tarif pour 1 enfant et 1 adulte : 2x44€ + 1x486€ (1x204€ + 1x282€)

\* Enfant et Adolescent : Prix net pour 1 séance d'une heure par semaine scolaire soit 36 séances.

\* Adulte : Prix net pour 1 séance de deux heures par semaine scolaire soit 36 séances.

## \* PAIEMENT

\* Les chèques libellés à l'ordre du Judo Val de Morteau sont dus en début de saison et sont déposés en banque :

Pour le 1<sup>er</sup> trimestre : fin octobre 2024

Pour le 2<sup>ème</sup> trimestre : fin janvier 2025

Pour le 3<sup>ème</sup> trimestre : fin avril 2025

**Nous n'acceptons plus les paiements en liquide** sauf cas exceptionnel.

Demandez un bordereau de reçu à la personne qui encaisse votre paiement.

Sans ce document aucune réclamation ne sera acceptée en cas de litige.



NOUVELLE LICENCE

RENOUVELLEMENT LICENCE

(Cocher la case correspondante)

JUDO

TAISO

YOGA

(Cocher les cases correspondantes)

**\*Coordonnées du pratiquant** (1 fiche par pratiquant)

Nom : ..... Prénom : .....

Sexe :  F  M (Cocher la case correspondante)

Date de naissance : ...../...../..... (jj/mm/aaaa)

Couleur de ceinture : ..... (Blanche pour les débutants)

**\*Adresse 1:** Représentant légal 1

**\*Adresse 2:** Représentant légal 2

Nom: ..... Nom: .....  
.....  
.....

Tél portable: ..... (Joignable en journée)

Mail de contact: .....

**Téléphone portable et mail sont indispensables à la bonne gestion du club.**

**\*Coordonnées complète du médecin traitant:** Nom, adresse et tél.

.....  
.....

**\*Protection des données:** Voir règlement général sur la protection des données dans votre espace licencié FFJDA

Je souhaite recevoir par la FFJDA, des informations ou des offres notamment commerciales de partenaires économiques de la FFJDA.  oui  non

(Vos données personnelles ne sont pas transmises à ces partenaires)

Ce questionnaire sera validé lors de la prise de licence

**\*Droit à l'image:**

Notre association se veut vivante et dynamique. Depuis la mise à jour du site internet, nous nous efforçons de mettre en œuvre divers moyens pour créer une large visibilité, que ce soit parmi les journaux de clubs, de sites, de réseaux sociaux, de flyers etc. **Il se peut qu'en tant que membre et non membre, vous soyez pris en photo durant l'une de nos activités. Vous pouvez renoncer à ce qu'une photo apparaisse sur notre site en nous contactant.**

**Assurance :** Nous vous informons que la responsabilité des professeurs ne prend effet que sur le tatami. Vous êtes responsable de votre enfant en dehors de la salle de judo avant et après le cours. Nous vous conseillons de l'accompagner jusqu'à la salle.

**Cotisations :** Les cotisations club sont dues en totalité lors de l'inscription en début de saison. Remboursement possible lors d'un renoncement sous certaines conditions.



Fait à ..... Le .....

Signature représentant/e légal/e: .....

**Permanences informations et inscriptions :**

Le mardi 3 et vendredi 6 septembre 2024 de 18h00 à 20h00

**Reprise des cours JUDO et YOGA :**

Le lundi 9 septembre pour le JUDO et YOGA

**Reprise des cours TAISO :**

Le mardi 10 septembre pour le TAISO

**Jours essais JUDO :**

Lundi 9 septembre

Mercredi 11 septembre

Vendredi 13 septembre

Lundi 16 septembre

Mercredi 18 septembre

Vendredi 20 septembre

**Jours essais TAISO :**

Vendredi 13 septembre

Vendredi 20 septembre

**Jours essais YOGA :**

Lundi 9 septembre

Mercredi 11 septembre

Lundi 16 septembre

Mercredi 18 septembre

**A partir du lundi 23 septembre il ne sera plus possible de pratiqué le JUDO, le TAISO et le YOGA sans avoir rapporté le dossier d'inscription complet 3 jours avant la prochaine séance.**

**Nous vous souhaitons de passer une bonne saison 2024-2025**

